

AVIS

Objet: CGDIS – gestion des eaux dans le cadre de l’exploitation d’une station de lavage dans un hall existant à Mersch.

Il est porté à la connaissance du public que l’arrêté d’autorisation de Monsieur le Ministre de l’Environnement du 11 août 2025, réf EAU-AUT-25-00536, concernant la gestion des eaux dans le cadre de l’exploitation d’une station de lavage dans un hall existant à Mersch est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l’inspection des intéressés pendant la période du 27 août au 6 octobre 2025 inclus.

Mersch, le 26 août 2025

pr le secrétaire, le bourgmestre,

